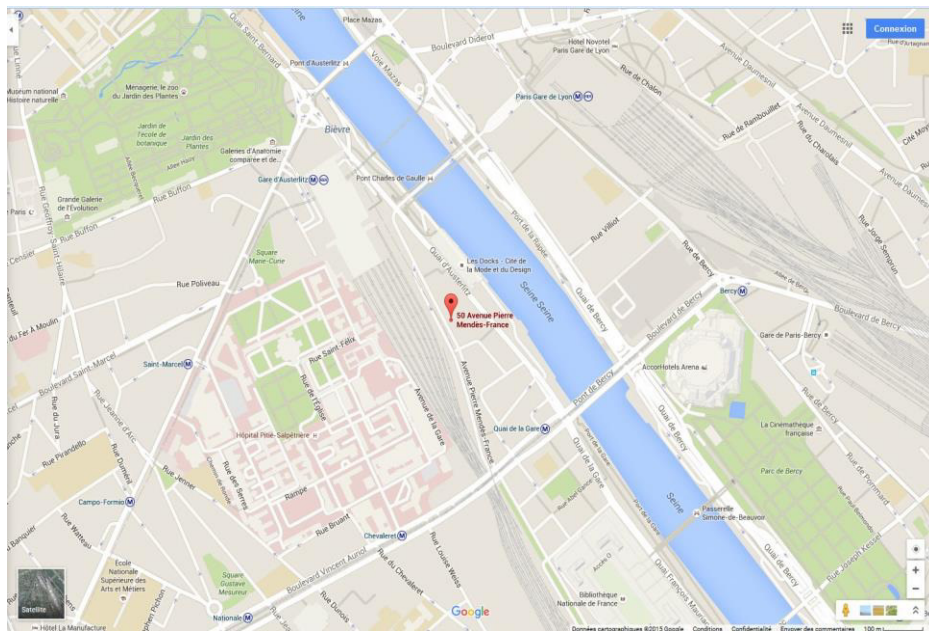




Directeurs Généraux OPH
LA FEDERATION NATIONALE



Rendez-vous le 13 février 2018
à 9h15



50 Avenue Pierre Mendès France (75 013 Paris)

Immeuble BPCE (Caisse d'Epargne)



CAISSE D'EPARGNE

INVITATION

4^{ème} rencontre Nationale des
Directeurs Généraux

**Territoires en Mouvement
Innovations & Coopérations**

*LE 13 FEVRIER 2018
DE 9H15 À 16H30*



Directeurs Généraux OPH
LA FEDERATION NATIONALE



« Territoires en Mouvement Coopérations § Innovations »

4ème Rencontre Nationale des Directeurs Généraux

Programme de la journée du 13 février 2018

9h15 à 9h45
Accueil

9h30 : Mot de bienvenue par **Natasha SCHREIBER**, Directrice des Marchés Immobilier Professionnel, Logement Social et Economie Mixte, au sein de la Caisse d'épargne et des 3 Présidents : **Catherine LEGER/ADEPL**, **Patrick BAUDET / OPH** & **Alain BENOISTON/ESH**

9h45 : 'Les Enjeux des regroupements pour les Caisses d'Epargne'
Intervention de Mr Fabrice GOURGEONNET, Directeur du développement de la Banque du Développement Régional pour les Caisses d'Epargne

10h00 : 'Comment notre monde bouge et comment va-t-il bouger dans les Prochaines années ?'
Intervention de Bernard DOLEZ, Professeur de Sciences-Politiques à l'Université Paris 1, spécialiste de la décentralisation et des évolutions institutionnelles locale
30 mn de Questions-Réponses

11h45 : 'Les fusions d'Établissements bancaires, les facteurs clés de réussite et les risques '
Intervention de Xavier GUIZIEN, Associé chez EXTON CONSULTING
10 mn de Questions-Réponses

12h15 : Cocktail Déjeunatoire

13h45 : Table Ronde/Organismes HLM : Comment sait' on innover et apporter des Réponses par des voies de coopération intelligentes ?

Animation par **Edouard ZAMBEAUX** : Journaliste, chroniqueur et Président de L'Association Médiation Nomade
Intervention de **Jean-Bernard DAMBIER** (Directeur Général de CUS Habitat)
Intervention de **Pierre MAJORCRYK** (Directeur Général de la Société Economie Mixte Logement de l'Eure)
Intervention d'**Emmanuel PICARD** (Directeur Général de Mesolia Bordeaux)

Participation de **Laurent GHEKIERE** : 'Quel regard porter sur l'international et L'Europe ?'

15h15 : Quelle vision politique des opérateurs du Développement local ?
Intervention d'Olivier CARRE, Maire d'Orléans

16h15 : Clôture par les Présidents de l'AND ESH, de l'ADEPL et de la FNDOPH

COUPON RÉPONSE

4ème Rencontre Nationale des Directeurs Généraux
Territoires en Mouvement/Coopérations et Innovations
Mardi 13 février 2018 à 9h15

Nom : Prénom :
Société :
Téléphone ou mail :

Participera

Ne participera pas

Confirmation d'inscription à envoyer au plus tard le 25 janvier 2017 par courriel : FNDOPH@habitat76.fr

Le règlement de 75€ est à effectuer soit par virement (IBAN ci-dessous), soit par chèque à l'ordre de la Fédération Nationale des Directeurs d'OPH, à envoyer à :

FNDOPH/Habitat 76

144 boulevard de Strasbourg

76 000 Le Havre.



BNP PARIBAS

Relevé d'identité bancaire (RIB) :

Domiciliation

BNPPARB TROYES E. ZOLA (00797)		
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte
30004	00797	00010120443
		Clé RIB
		89

Numéro de compte bancaire international (IBAN) :

FR76 3000 4007 9700 0101 2044 389

BIC (Bank Identification Code) : BNPAFRPPXXX

ASSO FEDE NATIONALE DIRECTEURS
D OFFICES PUBLICS D HABITAT

Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Cadre réservé au destinataire du relevé



BNP PARIBAS

Relevé d'identité bancaire (RIB) :

Domiciliation

BNPPARB TROYES E. ZOLA (00797)		
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte
30004	00797	00010120443
		Clé RIB
		89

Numéro de compte bancaire international (IBAN) :

FR76 3000 4007 9700 0101 2044 389

BIC (Bank Identification Code) : BNPAFRPPXXX

ASSO FEDE NATIONALE DIRECTEURS
D OFFICES PUBLICS D HABITAT

Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Cadre réservé au destinataire du relevé